

# L'association "Au cœur des Gorges du Sierroz" a organisé sa première conférence

**C**réée dernièrement, l'association "Au cœur des Gorges du Sierroz" a organisé sa première conférence mercredi soir à l'auditorium du collège du Revard à Grésy-sur-Aix.

L'occasion pour son président, Sébastien Pomini, de présenter à un public venu nombreux, les membres du bureau qui le côtoient et d'espérer rallier à leur cause les personnes sensibles à l'objectif avoué de ce groupe de passionnés : la sauvegarde et la valorisation des Gorges du Sierroz, site classé par l'État en 1910. Une protection réglementaire qui, aujourd'hui, semble ne pas être actualisée et dont il convient, avance le président,

de ménager un espace de respiration pour éviter une nouvelle tenaille d'urbanisation.

Pour l'association comme pour le propriétaire des lieux, la ville d'Aix-les-Bains, il est plus important de penser les plaies d'un site naturel remarquable et de son patrimoine historique que de permettre le retour d'un tourisme d'envergure, peu réaliste à notre époque. « Ce qui était viable hier, ne l'est pas forcément aujourd'hui », souligne Sébastien Pomini.

**Frédéric PLUVINAGE**

## POUR EN SAVOIR PLUS

Contact : 06 80 94 01 79 ou sur [gorgesdusierroz@gmail.com](mailto:gorgesdusierroz@gmail.com)

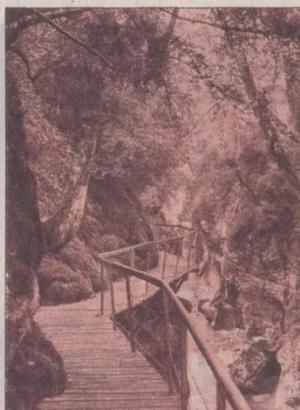


L'embarcadere et le départ d'une balade en bateau, juste en amont du barrage construit pour permettre une hauteur d'eau suffisante à la navigation au cœur des Gorges du Sierroz. (Photo d'archive de la Société d'Art et d'histoire d'Aix-les-Bains)

## Histoire des Gorges par Jean-François Connille

**L**e conférencier de la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains n'a pas été tendre avec ceux qui ont permis la déchéance d'un site comme les Gorges du Sierroz. Il ne parle pas, là, de la déchéance touristique, mais bien d'un cauchemar visuel dû à la pollution routière et ferrée, industrielle et commerciale, ou encore urbanistique, qui fait d'un patrimoine exceptionnel classé il y a 100 ans, un site à l'état déplorable aujourd'hui.

D'après le récit de Jean-François Connille, il y a 100 ans, les Gorges du Sierroz étaient un site touristique incontournable des environs aixois. On y venait en tramway, en car-



Après la navigation en bateau, la partie la plus étroite des Gorges se faisait à pied par une passerelle, rendant la balade des plus impressionnantes.

(Photo Sté d'Art et d'Histoire)

la gare de Grésy-sur-Aix, très active à l'époque.

## 15 000 à 20 000 visiteurs par an à l'apogée touristique du site

L'attrait touristique est né de cette envie de distraction du public. Par la beauté des lieux mais aussi par les frissons qu'il procure par un parcours aux dangers potentiels, le succès est au rendez-vous. Les personnages célèbres en attirent d'autres au point qu'à l'apogée touristique du site, ce sont 15 000 à 20 000 visiteurs par an qui se pressent pour cette balade hors du commun.

Le conférencier se félicite de la création d'une association qui souhaite faire revivre le site modestement mais intelligemment. □

## 25 sites classés en Savoie

**C**omme son prédécesseur à la table de conférence, Marie Grande, inspectrice auprès de la direction régionale de l'environnement chargée de mission sur les sites classés, provoque l'étonnement. Celui-ci est compréhensible au regard de l'état du premier site classé en Savoie.

Qui a osé accorder la destruction partielle d'un monument historique classé tel que le barrage en aval des Gorges du Sierroz ? La question restera sans réponse.

Marie Grande s'est attachée à décrire l'évolution, à travers le temps, des lois qui régissent l'attribution d'un classement et les protections qu'il provoque. Ainsi, avant 1930, on observe des classe-

ments d'environnements sensibles alors qu'après, entrent en jeu les aspects légendaires, scientifiques ou pittoresques des lieux.

Aujourd'hui en Savoie, 25 sites sont classés et 103 inscrits. Les conflits d'intérêts existent et dans cette mission de conservation et de protection des sites classés, la loi est efficace à 69 %.

Les Gorges du Sierroz font malheureusement partie du pourcentage d'échecs qui n'est pas forcément dû à un désintéressement de l'Etat. Les règles environnementales bafouées par les pouvoirs publics et l'administration ont également contribué à la détérioration du site. □